

La Tour de Saint-Genest

Depuis le Moyen Age, c'est à la ville d'Arles qu'incombait la lourde charge de surveiller le trafic du Rhône et d'assurer la sécurité de la navigation jusqu'à la mer au moyen d'ouvrages de défense établis sur les rives du fleuve. Toutefois, à la suite des nombreux changements de lit et atterrissements qui se produisirent au cours des siècles, elle se trouva dans l'obligation de construire successivement plusieurs tours fortifiées qui furent abandonnées les unes après les autres. C'est ainsi que moins de cinquante ans après sa construction, la Tour du Tampan ou Tourvieille, élevée entre 1604 et 1610, se trouva isolée à l'intérieur des terres et il fallut la remplacer par un autre ouvrage défensif situé au bord du nouveau cours du Grand Rhône.

Le 28 mai 1656, le Conseil de ville d'Arles délibérait « *de nommer des commissaires pour veoir et visiter si la tour du tampan est présentement inutile en les fait pour lequel elle a esté bastie et encores déclarer sil est besoin de la vendre ou desmollir et en quel lieu le plus proche du grau on peut faire un autre bastiment dont ils en déclareront aussy la forme quy puisse estre fortiffié et servir pour la seureté du négoce et deffiance du terroir* ». Le 13 septembre suivant, les Consuls donnaient à prix-fait aux frères Claude et Nicolas Lieutard, maîtres maçons d'Arles, la construction d'une nouvelle tour à l'embouchure du Rhône qui porterait le nom de « *petit for de saint genest* » au prix forfaitaire de 5 680 livres.

L'édifice défensif prévu par ce contrat était une tour carrée de 36 pans de côté à l'extérieur pour 20 pans à l'intérieur, soit environ 9 mètres à l'extérieur et 5 mètres à l'intérieur, ce qui représentait des murailles de 2 mètres d'épaisseur. Son rez-de-chaussée, voûté en cul de four, devait être surmonté de deux étages couronnés par une terrasse terminale défendue par des créneaux reposant sur des corbeaux. Il était prévu sur chaque façade latérale des embrasures et meurtrières pour les canons et les mousquets ainsi que des fenêtres et lucarnes d'éclairage, une porte d'entrée située à la hauteur du premier étage, un escalier à vis dans l'épaisseur de la muraille pour desservir les différents niveaux de l'édifice dont les parois extérieures seraient montées en talus jusqu'au deuxième étage. L'ouvrage devait être construit en maçonnerie de blocage avec des parements en pierre de taille, les matériaux étant extraits de la carrière arlésienne du Mouleyrès pour le blocage et de celle de Beaucaire pour la pierre de taille.

Le 17 septembre suivant, une nouvelle délibération du Conseil de ville approuvait le contrat de prix-fait passé avec les frères Lieutard et décidait d'accorder une gratification de 110 livres « *a Jean Vortcamp ingénieur de son altesse monsr le prince d'orange pour les soins quil a prins a dresser lesd. articles qui sont très considérables et pour avoir dressé quatre différents dessains pour faire lad. tour outre quils prétendent encores le fere descendre sur le lieu ou lad. tour doibt estre bastie pour désigner la situation dicelle* ».

« Le 1^{er} octobre, le trésorier de la ville allouait à Jean Vortcamp cette somme de 110 livres pour avoir dressé divers plans projets ou dessains de la tour ou fort St genès qu'il a esté resoleu de faire au bord du Rosne sur l'islon des Pougauuds proche de la mer dressé les articles sur lesquels le prisfaict a esté donné le xiii de ce mois de septembre et encores pour le voyage qu'il doibt faire sur led.lieu pour desseigner l'endroit ou lad.tour doibt estre construite et trasser les fondements dud.bastiment ».

Quelques jours plus tard, le 19 octobre 1656, Guigues Romanet, serviteur de la maison de ville, recevait la somme de 37 livres 4 sols en remboursement de « la dépense faite au voyage faict sur l'islon des pougauuds en camargues par Mr le consul Davignon... Jean Vortcamp ingeigneur et les massons qui ont prins a faire la tour St genès pour leur designer le lieu ou elle doibt estre faite estants partis avec un bateau le cinqme et revenus le 16 de ce mois ». Cette dépense était approuvée par délibération du Conseil de ville le 29 octobre suivant.

Le 2 novembre, l'ingénieur Jean Vortcamp touchait encore 91 livres 12 sols d'honoraires « pour les vacations de luy et de son homme durant neuf jours employez tant a la visite et mesurage des isles de la communauté depuis cette ville jusques a la mer et prins leurs contenances et confronts... que pour la vizitte et examen par luy faicts des différentes places proposées par quelques patrons pour la construction de la nouvelle tour sur le bord du Rosne et déclarer qu'il seroit mieux de la faire au tampion ou a la pointe de la dent sur pauprezat ou lesd.patrons proposoient de la faire que sur l'islon des pougauuds et lescot de fourrière ou elle a esté desseignée, le pris-faict baille pour led.lieu ayant dressé un dessain ou figure desd.lieux sur lequel il a esté resoleu que .lad.tour seroit faite sur lad.isle des pougauuds attendu les difficultez quy se treuvent aux aultres lieux proposez...».

Enfin, le 11 novembre suivant, les entrepreneurs de l'ouvrage recevaient 100 livres « pour faire transporter sur l'islon des pougauuds la pierre bois chaux et sable qu'on avoit deschargé au bord du Rosne sur la terre de pauprezat dans l'incertitude du lieu ou la tour devoit estre construite », dépense qui fut également approuvée par délibération du Conseil de ville du 19 novembre 1656.

Ces divers documents nous révèlent donc que c'est à l'ingénieur hollandais Jean Vortcamp que les Consuls d'Arles avaient confié la mission de dresser les plans et devis de la nouvelle tour de Saint- Genest et qu'ils l'avaient aussi chargé de donner son avis sur le choix de l'emplacement jugé le plus favorable. Les Consuls hésitaient entre les lieux qui avaient la préférence des patrons de barques et l'île des Pougauuds. Après examen, on se décida pour ce dernier endroit où les matériaux, déjà débarqués sur Pauprezat, durent être transportés.

Les entrepreneurs, qui avaient touché 600 livres d'acompte le jour du contrat, ne commencèrent sans doute à travailler qu'à la fin du mois de novembre 1656 car, le 7 décembre, le trésorier de la ville déboursait 92 livres 5 sols « pour le prix de vingt cannes et demy bois de chaine... pour mettre aux fondements de la nouvelle tour St genies ». Le 31 décembre, Jean Vortcamp se rendait sur place « pour voir si les fondements quy avoient esté commencés par les massons estoient faicts suivant leur contrat de prisfaict ».

Quelques jours après, le 14 janvier 1657, le Conseil de ville était informé que « de ladvis du Sr Vortcamp ingénieur il a este treuvé bon daugmenter le bastiment de la tour St genès de deux pans dbauteur soubz la première voulte pour hausser dautant le terrain quy se pourroit treuver trop bas a cause de la situation du lieu et pour donner encores plus daisance au canon laquelle despance augmente le prix de lad.tour de deux cens livres... ». L'assemblée décidait alors d'approuver cette augmentation.

A la fin du mois de janvier 1657, l'ingénieur Jean Vortcamp revenait sur le chantier « *pour faire la muraille quy tallussera sur lesd.fondements et y faire adjouster deux fillades pour hausser de deux pans la première voute* ». Il fit un troisième voyage le 26 février suivant « *pour trasser les canonnières la place du four et de lescallier dans lespesseur desd.murailles* ». Ces trois déplacements, d'une durée totale de huit jours, lui valurent 40 livres d'honoraires qui lui furent payées le 24 mars 1657.

Le 3 juillet 1657, le trésorier de la ville lui accordait encore 30 livres 8 sols « *pour un voyage fait a la tour pour voir la besongne faite par les maistres massons* » et, le 16 novembre de la même année, le valet de ville Rascllet était remboursé d'une dépense de 56 livres 3 sols « *pour le voyage fait par le consul Flèche et Jean Vortcamp a la tour St genies pour voir en quel estat est le bastiment de lad.tour et faire le cannage de ce que se treuve fait* ». Le 10 décembre, Jean Vortcamp accompagné de plusieurs experts, parmi lesquels figurait l'architecte arlésien Dominique Pilleporte, se rendait à nouveau à la tour Saint-Genest « *pour voir et viziter laugmant de la besongne que y a esté faite par dessus le prisfait et estimer led.augmant comme aussy régler lautheur que devoit estre donnée au plancher du second estage de lad.tour* ».

A cette époque, la construction était donc loin d'être achevée et, pour des raisons qui nous seront révélées plus loin, les entrepreneurs n'avaient pas été en mesure de respecter le délai d'un an prévu au contrat. Le 17 décembre 1657, les Consuls donnaient à prix-fait à « *Antoine Paulet mre sculpteur dud.arles a faire pour la tour St genest que la Cité fait edifier sur lison des pougands une image et figure dudit saint de trois pans dbauteur pierre de fontvieille bonne et belle blanche de deux couches a lhuile soubstenue par un bouquet et au dessus une coquille chargée dun vase de fruicts le tout suivant le dessain que led.paulet en a fait, plus les armoiries du Roy couronnées et ornées de ses ordres de marbre avec deux dauphins a ses costés pierre de fontvieille aussy blanchies de deux couches a lhuile de deux pans dbauteur ou environ, plus deux armoiries de la ville ornées dun cartouche aussy marbre de mesme hauteur et pareillement une inscription sur une lame de marbre que mess. les consuls luy fourniront et laquelle led.paulet polira et y mettra lad.inscription telle que mesme hauteur et pareillement une inscripaudes.soubz de laquelle led.paulet fera un masque dicte pierre de fontvieille blanchy comme les susdits ornements et conformes au susdit dessain* », le tout pour le prix de 171 livres dont 57 comptant, l'artiste étant seulement tenu de fournir la pierre de la statue et d'aider à la pose de l'ensemble de ces sculptures.

Cet ouvrage, dont le prix-fait avait été approuvé par délibération du Conseil du 10 février 1658 était achevé dans le courant du mois suivant et il ne restait plus qu'à le mettre en place sur les murs de la tour. Le 23 mars 1658 le consul Flèche, accompagnée le l'ingénieur Jean Vortcamp et du maçon Simon Borel, se rendait sur le chantier « *pour faire poser les armes du Roy et de la ville et inscription et viziter la besongne* ». Ce voyage, y compris les honoraires de Vortcamp, coûta au trésorier de la ville 95 livres 6 sols. Le même jour, ce dernier déboursait encore 18 livres pour la pose de « cledis » de fer aux fenêtres, de l'inscription, de la statue de Saint-Genest, des armoiries du Roi et de la ville d'Arles.

L'ingénieur Jean Vortcamp continua à surveiller les travaux et fit quatre voyages en mai, juin, juillet et août 1658 « *pour voir le travail de ladite tour* ». Le 5 février 1659, la communauté dépensa encore 105 livres 9 sols pour les frais du déplacement que firent à bord d'un bateau conduit par quatre mariniers l'ingénieur Jean Vortcamp, les entrepreneurs et les experts pour procéder cette fois à la réception des travaux.

Mais tout n'était pas pour autant terminé. Le 13 mars suivant, les Consuls donnaient à prix-fait aux frères Lieutard et au maçon arlésien Marcelin Lombard « *a couvrir le tourillon qui est sur la viz de la tour Saint genest lequel nestoit pas dans le prisfait dicelle* », au prix de 300 livres et, le 21 mars, le sculpteur arlésien Antoine Lombard touchait de son côté 21 livres « *pour l'inscription qu'il a faicte en dernier lieu pour mettre a la tour St genest estant terminée à ce compris le marbre qu'il a fourny* ». Au mandat de payement est annexé le fac-simile de cette inscription qui était rédigée comme suit :

RIGORE HYEMIS ANNI SUBSCRIPTI IMPERFECTA PERFECTA TANDEM ANNO SEQUENTI CONS.DDDD.MELCHILDE FORBIN D.DE TURRIERS PET. GACHE. IO.CHAZE. FILIO IO. ET ANTO. ESPARVIER ET DUCE LU.DE VARADIER MDCLVIII »

(« Inachevée à cause de la rigueur de l'hiver de l'année 1658. Achevée cependant l'année suivante sous le Consulat de Melchior de Forbin, D. de Turriers, Pierre Gache, Jean Chaze fils et Antoine Esparvier et Louis de Varadier. 1658 »).

C'est donc la température rigoureuse de l'hiver 1658 qui était la cause de la lenteur des travaux et de l'important retard pris par les entrepreneurs. Peu de temps après, le 24 mars 1659, « *le dome du tourillon de la viz de la tour saint genest* » était achevé et les entrepreneurs touchaient le solde du prix convenu pour ce travail supplémentaire non prévu en 1656. Le lendemain 25 mars intervenait alors le compte final avec les entrepreneurs auxquels restait encore due la somme de 1563 livres 1 sol 6 deniers en plus des divers acomptes qu'ils avaient reçus au fur et à mesure de l'avancement des travaux. En fin de compte, la construction de la tour avait duré deux ans et demi et coûté au total près de 8 000 livres à la ville d'Arles.

Par un heureux hasard, l'un des quatre projets de tour établis en 1656 par l'ingénieur Vortcamp a été conservé dans les Archives municipales d'Arles. C'est un grand dessin à la plume sur papier, avec rehauts de gouache, qui porte en tête, d'une écriture de la fin du XVII^e siècle, la mention : « Dessin et construction d'une nouvelle tour dite St Genet sur le bord de la mer méditerranée, ainsi qu'elle a été proposée par MM. les Consuls de la ville d'Arles, au mois de mai 1656 »

Comme on peut le constater, la tour figurant sur ce dessin ne correspond pas aux clauses du prix-fait du 13 septembre 1656. Elle ne comporte en effet que deux étages sur rez-de-chaussée, dont le second en retrait, des échauguettes d'angle, une tourelle d'escalier extérieure en surplomb, des créneaux reposant sur une simple mouluration, alors que le contrat passé avec les entrepreneurs prévoyait une tour de trois étages montant en talus jusqu'au deuxième étage, des créneaux portés par des corbeaux superposés et une cage d'escalier ménagée dans l'épaisseur des murs. De même, la disposition des meurtrières et des ouvertures est différente et on ne voit pas figurer sur le dessin la statue du saint, les armoiries et l'inscription exécutées par le sculpteur Paulet. Nous sommes donc vraisemblablement en présence de l'un des trois projets de Vortcamp non retenus par les Consuls et non suivis d'exécution. On regrettera que ce soit précisément l'un de ceux-là qui ait été conservé et qu'ait été perdu celui qui avait servi de modèle aux entrepreneurs de l'édifice.

En 1711, à la suite d'une crue particulièrement importante, le Grand Rhône changea une nouvelle fois de lit. Abandonnant la bouche du Bras de fer qui, devint un bras secondaire et ne tarda pas à se colmater, le fleuve se dirigea vers le sud-est et adopta le tracé actuel. Comme cela s'était produit au siècle précédent pour la Tour du Tampan, la Tour de Saint-Genest se trouva bientôt isolée à l'intérieur des terres, loin du nouveau lit du fleuve et il fallut l'abandonner au profit d'une nouvelle tour de défense, l'actuelle tour Saint-Louis, qu'on construisit en 1737. Désaffectée et sans doute vendue par la ville d'Arles, comme l'avait été en 1659 la Tour du Tampan, la Tour de Saint Genest a été rasée à une époque qu'il est difficile de préciser mais qui doit se situer à la fin du XVIII^e siècle et il n'en reste aujourd'hui aucun vestige. Ses matériaux, comme cela s'est souvent produit en Camargue, ont dû être réutilisés pour construire des bâtiments agricoles ou des digues de protection. Regrettons sa disparition car cette tour de défense constituait indéniablement un intéressant échantillon de l'architecture militaire du milieu du XVII^e siècle et, à ce titre, aurait largement mérité de parvenir jusqu'à nous.

Texte de Jean Boyer, publié dans le « *Courrier du Parc Naturel Régional de Camargue* », n° 5, Octobre 1975.